



Le 28 mai 2015

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste**

Me Véronique Dubois  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télééc. : (514) 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficacité par le Distributeur et le Transporteur d'électricité  
Votre dossier : R-3897-2014  
Nos dossiers : R0050812 YF et R050813 EF

---

Chère consœur,

Comme suite à l'audience du 27 mai tenue dans le dossier mentionné en titre et conformément aux directives de la Régie, Hydro-Québec soumet la question de précision suivante :

*Mr. Todd mentioned the creation of a "long list" of PBR programs from which a "short list" of 6 examples was selected for the Elenchus report. Please provide the long list, with any details gathered on these additional programs.*

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Me Éric Fraser

/rm

c.c. Intervenants (par courriel seulement)